



N° 169

MAI 2007

LE SURVOL RÉGULIER DE L'ACTUALITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIVE

CHALLENGE OLYMPIQUE DES FAMILLES

Eh oui, déjà la 4^e édition, le temps passe vite, grâce à un succès grandissant qui récompense le travail de toute une équipe. Il s'est inscrit au calendrier des Jeux du Val de Marne où il a trouvé tout naturellement sa place. Cette année, il sera aussi un élément des Journées Olympiques initiées par le CIO, évènement relayé par le CNOSEF.

Nous avons eu le plaisir de constater que notre Challenge entraine parfaitement dans le cadre proposé par le CNOSEF à tous les CROS et CDOS. Il s'agit de rassembler un large public en mettant à l'honneur les valeurs olympiques.

Pour ce faire, le C.D d'Athlétisme a renouvelé son partenariat avec le CDOS sur le thème élargi de « VENEZ JOUER A L'ATHLE », le sport étant avant tout un jeu.

Nous avons sollicité à nouveau le soutien des villes de notre département qui ont largement répondu à notre appel. Cette aide est tout à fait appréciable et encourageante, elle nous conforte dans l'idée, s'il en était besoin, que le sport peut rassembler à travers des manifestations festives et conviviales.

Vous trouverez des bulletins d'inscriptions sur les sites du CDOS et du C.D d'Athlétisme : www.cdos94.org et www.athle94.org

Ce challenge qui se déroulera le 10 Juin au Parc du Tremblay débutera à 10 heures par les « FOULEES CAMPINOISES », épreuve inscrite pour la première fois au calendrier des courses hors stade. Les participants et participantes pourront poursuivre en testant leurs capacités dans des exercices de saut, de lancer, et de courses 100 et 1 000 mètres.

De nombreuses animations seront mises à la disposition du public : mur d'escalade, trampoline, poneys-games, cerf-volant, tir à l'arc etc ... afin que tout le monde puisse participer à cette grande fête du sport.

Le stand de lutte contre la violence a été reconduit, il sera associé à un nouveau « LA SANTE PAR LE SPORT » qui est un des axes principaux de nos actions que nous voulons étendre et privilégier en partenariat avec la MGEN.

Enfin cette journée sera clôturée par un spectacle sportif et artistique.

Toutes ces activités seront gratuites en raison du soutien financier de la DDJS et du Conseil Général, ce dernier nous renouvelant sa confiance en nous assurant une large publicité dans la quinzaine des Jeux du Val de Marne. Il semble que tout soit réuni à nouveau pour assurer la réussite de cette journée avec l'appui du Parc du Tremblay qui nous assure d'un accueil chaleureux en mettant à notre disposition le site, et la compétence des services techniques.

Il a été fait appel à de jeunes bénévoles, voir dans le numéro précédent, nous le renouvelons car leur aide est indispensable pour compléter les équipes du C.D d'Athlétisme et du CDOS qui sont pleines d'enthousiasme, mais qui ne refuseront pas une aide supplémentaire.

Déjeuner et pot-buffet de fin de journée récompenseront les efforts de tout un chacun, on ne peut pas faire mieux, mais on le fera !

Christian Lopes

SCOOP94

Directeur de la publication
Rédacteurs
Traitement et Documentation
Dessins

Christian LOPES
Claude BAISSAC, Jacques CÉLÉRIER, Alain MÉRIGOT, Jean-Claude RAOULX
Gérard CHARPENTIER, Natahalie LASSOUED
Michel-Yves SCHMITT

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU VAL-DE-MARNE

2, rue Tirard - 94000 CRETEIL

Tél : 01 48 99 10 07 - Fax : 01 48 99 30 21 - Email : cdos@cdos94.org - www.cdos94.org

Mensuel gratuit - Tirage : 1200 exemplaires - N° ISSN 1761 4899

LES ANS

L'avenir de ce mouvement s'étant posé dès l'année dernière, les rencontres qui se sont tenues à Lille les 2 et 3 Février avaient donc une importance toute particulière.

Un constat : « Il y a sport et sport, toujours cette ambiguïté d'un mot mis à toutes les sauces qui nécessite de préciser de quel sport on parle. S'il y a des jeunes confrontés aux évolutions du sport, il y a une jeunesse sportive qui sait contourner, détourner ou inventer des pratiques sportives innovantes. »

Le comité de pilotage partant de toutes les pistes évoquées a retenu 4 axes de travail, interpeller les politiques sur leur conception du sport afin de connaître leur vision d'une politique sportive pour la France de demain, tenant compte des critères du sport vécu au niveau local ou territorial.

Cette nouvelle orientation demande de délaissier pour un temps les grands rassemblements au profit d'initiatives locales, une stratégie qui consiste à aller à la rencontre des acteurs de terrain.

Ce rassemblement a été l'occasion de constater l'absence de nombre d'organisations adhérentes des ANS. Pour certains, l'apolitisme du sport est encore vivace, ce qui expliquerait la prise de recul des associations d'organismes vis-à-vis des ANS.

Force est de dire que le CDOS 94, s'il soutient le travail de réflexion des ANS, tout comme le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, éprouve quelques réticences sur certains engagements et sur la participation de quelques invités aux travaux des ANS. Ce ne fut pas le cas à Lille, mais en d'autres circonstances.

D'autre part, le sport fédéré que nous représentons ne peut faire face à toutes les demandes, il n'en a pas les moyens, ni la vocation, il lui appartient de se déterminer lui-même sur son propre avenir. C'est une tâche délicate tant il existe d'opinions divergentes, selon le niveau des pratiques, qui sont tout de même tournées au final vers la compétition.

Il est vrai aussi que l'argent n'est pas toujours au service du sport, et c'est le sport qui a tendance à être de plus en plus au service de l'argent.

J.O POUR LES 14/18 ANS ?

C'est une idée qui fait son chemin, le président Jacques ROGGE envisage de les lancer dès l'Été 2010 ce qui est très proche en terme de calendrier olympique. La commission exécutive du CIO semble prête à étudier un tel projet en accord avec les fédérations internationales intéressées qui n'y sont pas hostiles.

Jacques ROGGE a même indiqué « Lorsque nous aurons établi le programme et le nombre de sportifs, qui ne dépassera pas, je pense, les 3 500, nous en déterminerons alors le calendrier. Ceci semble donc bien engagé, ce que nous ne connaissons pas c'est le lieu et les modalités du choix.

On peut s'interroger sur l'utilité de ces Jeux, détection plus rapide d'espoirs sans doute, mais à quel prix, celui des études et de la santé, ne va-t-on pas sacrifier de jeunes athlètes sur l'autel de la performance ?

CRIB

Le responsable Romain LEGRAND a commencé à contacter les services des sports des municipalités lesquelles lui réservent un très bon accueil. Sa mission est d'aller à leur rencontre pour présenter ce service.

Cette démarche fait suite à notre message lancé dans notre dernier édito qui porte ses fruits.

Le CDOS veut être toujours plus proche du mouvement associatif sportif et il le sera, c'est son rôle car il apporte une aide gratuite aux dirigeants bénévoles. Ils ont besoin de savoir que l'on peut les aider et on va le faire.

Dès la rentrée de Septembre, des soirées thématiques seront proposées au sein des villes qui le souhaiteront afin que l'on puisse apporter des réponses directes immédiates. Bien entendu, des rendez-vous personnalisés pourront être pris sur place pour des cas particuliers qui demandent un examen approfondi et des réponses appropriées.

CONGES PAYES

Ce terme doit être bien pris dans le sens littéral qui est que le salarié a droit à prendre des congés qui sont rémunérés comme un temps de travail.

Donc sauf exception (rupture de contrat ou contrat à durée déterminée ...) on ne peut verser des indemnités à la place de la prise de congés.

En 2007, les salariés doivent avoir pris la totalité de leurs congés au titre de l'année 2006, au plus tard le 30 Avril 2007, au risque d'en perdre le bénéfice. Il s'agit des droits acquis du 1er Juin 2005 au 31 Mai 2006. Le report des droits est donc interdit.

Pour toutes précisions, veuillez consulter le responsable de notre CRIB.

ASSURANCES GRATUITES

Nous avons déjà abordé ce sujet et nous tenions à vous apporter quelques précisions sur un dossier important. Tout d'abord, rappelons que depuis l'année dernière le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative propose une assurance pour les responsables associatifs. Sont concernés les bénévoles dirigeants élus de droit.

La somme consacrée par le ministère en 2007 est d'un million d'euros. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée, soit auprès de la Fédération Française du bénévolat associatif ou de la Fondation du Bénévolat.

Votre prise en compte vous donnera droit à un contrat avec la Macif. Attention c'est une bonne assurance, mais elle ne couvre pas tous les risques, vous devrez bien l'examiner et prendre une complémentaire pour être bien assez serein. Exercer un mandat dans la sérénité nous semble la condition primordiale pour pouvoir mener à bien les projets et se consacrer à l'animation.

Il est bon de savoir que selon la Maif de l'Isère, on a constaté que depuis les cinq dernières années, le nombre de demandes de mise en cause de responsables d'associations par les membres est en progression. Cette dernière peut s'expliquer par le fait que les adhérents réagissent de plus en plus en consommateurs, forte tendance qu'il convient de faire régresser au risque d'effrayer la prise de responsabilités.

CNDS

Les CROS et les CDOS ont reçu 6,74 millions d'euros soit 6,31 % de l'enveloppe nationale en 2006. Ce chiffre comprend le financement spécifique des CRIB. Le CDOS du Val de Marne est très surpris d'apprendre que les dotations comprennent des subventions de fonctionnement que nous n'avons jamais pu percevoir d'une manière directe.

La venue d'un nouveau directeur de la DDJS a changé la donne pour 2007, condition qui devrait encore s'améliorer si on en croit les propos de Georges PLANCHOT prononcés au cours de l'AG du CNCD dont il est président (voir SCOOP d'Avril).

Il ne faut pas se réjouir trop vite les élections pouvant engendrer des changements politiques à l'échelon national. Il serait pourtant souhaitable que les CROS et CDOS possèdent un financement plus équilibré entre le niveau national et le régional ou départemental comme c'est notre cas.

Nos propres ressources se limitent aux cotisations de comités adhérents à notre organisme 52 sur 67 existants ce qui nous rend totalement tributaires des subventions, situation tout à fait anormale que nous dénonçons régulièrement.

LONDRES 2012

L'imposture d'un budget d'origine qui n'a cessé d'évoluer à la hausse, les derniers chiffres connus, 13,6 milliards d'euros, communiqués par le gouvernement britannique. Le montant présenté, le 5 Juillet, à Singapour a explosé littéralement, presque 4 fois celui d'origine, alors que le souhait du CIO et celui de son président était de revenir à des jeux à dimensions humaines, sur tous les plans, et surtout celui du budget.

Bien entendu, les britanniques et le CIO ont voulu apaiser la situation en justifiant que les hausses seraient profitables à long terme et n'étaient pas toutes liées directement à l'organisation des Jeux.

Il s'agit d'un exercice classique, les conséquences ne pouvant se mesurer qu'à long terme, mais il faut se souvenir des villes qui ont dû supporter le poids des dettes engendrées à cause d'une sous-estimation budgétaire. En ce sens, nous partageons le point de vue du président TISSOT qui a fait un constat analogue au nôtre.

Au point que nous avons relevé, les réductions de budget dont sont victimes des associations sportives et culturelles afin de financer une partie des Jeux. Tim LAMB, directeur exécutif de l'organisme de promotion du sport a déclaré à ce sujet : « cela semble ironique, voire pervers que l'argent soit retiré à la pratique sportive du plus grand nombre pour financer les Jeux » SIC ...

Sources d'informations : La Lettre de l'Économie et du Sport, le Parisien, le mensuel ASSOCIATIONS, le Figaro, l'Équipe, la Lettre d'Information de la revue Juridique et Économique du Sport ...

REMBOURSEMENT DE FRAIS

Ticket de caisse ou facture ? Il y a souvent peu de différence, l'essentiel réside dans le fait qu'une facture doit porter le nom du vendeur et celui de l'acheteur. En l'occurrence l'association et pas le nom du bénévole.

Lorsque l'association procédera au remboursement du bénévole, il sera nécessaire de mentionner son nom, le moyen de paiement et la raison du remboursement.

Cette manière de procéder répond à la règle dictée par l'article L.441-3 du Code du Commerce, il vous évitera tout problème en cas de contrôle, l'administration aime bien les situations claires, autant ne pas l'oublier.

PRESIDENCE TOURNANTE

Une solution au manque de vocation ! ? Ce moyen de gouvernance est-il possible ? Est-ce bien légal ? On peut répondre par l'affirmative, la loi n'obligeant à déclarer en préfecture que la liste des responsables de l'association, il s'agira de le faire sans mentionner, ni hiérarchie, ni titre.

Pour choisir ce mode d'instance collégiale, il suffit de le prévoir dans les statuts, c'est essentiel, sans oublier de provoquer une A.G extraordinaire pour entériner cette modification.

Il arrive que certains services préfectoraux s'arrogent le droit de refuser des statuts non conformes aux statuts types. Sachez que c'est parfaitement illégal puisqu'ils ne peuvent pas refuser l'enregistrement d'une association quel que soit le motif.

Les associations sportives affiliées à une fédération devront sans doute demander l'autorisation à celle-ci.

L'AVENIR DE NOTRE MINISTERE, DOUTES, INQUIETUDES

La SEJS (Syndicat de l'Encadrement de la Jeunesse et des Sports) vient de rappeler dans une note que le regroupement jeunesse et sports dans un même ministère est un « attelage qui fonctionne ». Ceci en réponse aux propositions de Nicolas SARKOZY qui a exprimé le souhait d'un regroupement « Santé et Sport ».

C'est le 15 Février au CNOSF qu'il a déclaré : «Le ministère des Sports doit être rattaché à un pôle santé-sports pour améliorer l'efficacité de la lutte contre le dopage. Le budget alloué au sport doit passer à 3 %» Cette proposition demande que notre mouvement soit associé à une réflexion avant qu'une décision soit prise. Ce n'est pas la première fois que l'existence de notre ministère est mise en cause. Suppression, rattachement avec de nouveaux objectifs ? Ceci demande une large consultation, il faut débattre de beaucoup de points sans aucun tabou, incontestablement il y a des changements à envisager pour répondre aux attentes des publics qui se sont diversifiés au fil du temps.

60^{ème} ANNIVERSAIRE

Qui ne connaît pas les fameux GR, la France en compte 65 000 kms et 45 parcs naturels régionaux. Les balises blanches et rouges sillonnent tout notre pays pour le plaisir de tous les amoureux de la nature.

Le premier GR qui a été créé est le GR3 en bordure de Loire grâce à la passion de bénévoles pour les balades.

Dans la foulée, la fédération française de la randonnée a vu le jour. Elle fêtera ses 60 ans à Orléans, le 24 Juin, sur ce fameux GR3.

On attend quelques 5 000 personnes pour cheminer au fil des rêves de la Loire.

Très bon anniversaire et un grand merci à tous les bénévoles.

JOURNEE OLYMPIQUE

Cette journée préconisée par le CIO sera organisée par le CNOSF, le vendredi 22 Juin, au stade Charléty.

Il est prévu d'accueillir 36 classes de CM1 et CM2 de la ville de Paris pour pratiquer diverses activités.

Le CROSIF a été sollicité pour aider au bon déroulement et à l'encadrement afin d'aider les professeurs des écoles, il fait donc appel aux bonnes volontés du mouvement sportif d'Ile de France.

Les bénévoles qui souhaitent participer à cette journée sont conviés à contacter le CROSIF : tél : 01 49 85 84 90 – Fax : 01 49 12 90 20 ou par mail : www.crosif.org.

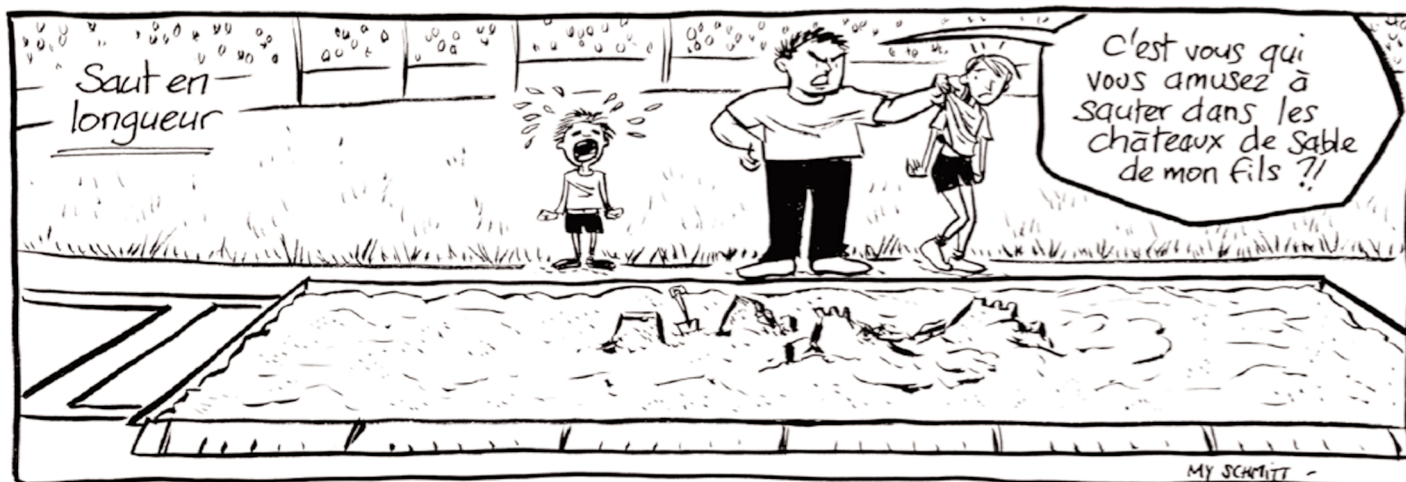
Ils doivent être disponibles de 8 à 16 heures, ils seront pris en charge pour la restauration et dédommagés de leurs frais de transport.

Nous espérons que le Val de Marne pourra apporter un soutien à cette journée même si nous recherchons, nous aussi, une aide pour le 10 Juin qui entre dans le cadre de cette Journée Olympique

L'illustration du mois

Illustration de Michel-Yves SCHMITT

Tél : 01 43 79 75 08 - smy@noos.fr



UNE FAMILLE QUI A DU PUNCH

Il existe à Villiers s/Marne la famille BUPTO qui possède un palmarès peu commun en boxe française, jugez en :

- Fabiola, ex championne du monde et d'Europe à deux reprises et sept fois championne de France !
- Hugues (le papa), ancien champion de France
- Carine (la maman), quintuple championne de France et présidente du club VSJ
- René Paul (poussin), déjà champion du Val de Marne

La centaine d'adhérents du club qui est constitué à 50 % de filles, les tiers des pratiquants ayant moins de 16 ans, où l'on retrouve à l'entraînement Jonathan encore un BUPTO !

A noter que les moins de 17 ans n'ont pas le droit de porter des coups en force ce qui n'empêche pas de faire de la compétition, c'est d'abord de la boxe éducative qui permet un réel contrôle de soi-même.

Avec toute nos félicitations à cette brillante famille.

sion de nos Etats Généraux du bénévolat.

EQUITATION : 20e ANNIVERSAIRE

Malgré des conditions météorologiques dérangeantes, la 20e édition du Concours National Grand Prix Pro 1 de saut d'obstacles des 23,24,25 Mars a fait le plein puisque l'on a dénombré plus de 730 cavaliers(ères), venus de tout l'hexagone pour concourir et tenter d'engranger des points de bonification en vue de participer au prochain championnat de France.

Organisateur de la manifestation, le Centre Hippique Municipal de Saint-Maur, sur la commune de Marolles en brie, dans ses splendides installations a offert au public, venu nombreux en cette journée dominicale, un spectacle hippique de tout premier choix ponctué par des grands moments de sport et de suspens où le cheval fût réellement le roi.

Le Grand Prix Pro 2 de la ville de Marolles en Brie a été remporté par une jeune et talentueuse cavalière champardenaise Melle Eugénie FRANCAERT. Le moment fort et attendu du jumping était l'incontournable et réputé Grand Prix Pro 1 de la ville de St Maur : sur 46 couples partants, seuls 5 ont joué les prolongations sur un parcours tracé par Jean-François MORAND. Le vainqueur, édition 2007, n'est pas un inconnu. Cavalier clermontois, Jérôme DEBAS MONTAGNER s'est élancé en prenant tous les risques.

Merci à notre fidèle reporter R.BLONDIN du C.D d'Equitation.

FOULEES CAMPINOISES

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du Challenge Olympique des Familles, elle se déroulera au Parc du Tremblay de 9h30 à 12 heures. Elle est organisée par le R.S.C.C et l'OMS de Champigny s/Marne.

Le programme est le suivant :

?9h30 : course de 10,5 kms (3 boucles)

pour les confirmés (classement hommes et femmes)

?11h30 : course de 3,5 kms (1 tour)

Classements : moins de 12 ans et 13 à 15 ans garçons et filles, familles (un adulte et un enfant jusqu'à 12 ans)

Individuels femmes et hommes

Inscriptions sur place 30 minutes au minimum avant le départ.

Tous les départs auront lieu Entrée Bld des Alliés, parking près de la Marne.

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE KARATE :

31 MARS et 1er AVRIL 2007

Le licencié et professeur de Thiais Davy DONA est arrivé au stade Pierre de Coubertin à Paris en pleine confiance : vainqueur de l'Open de Hollande début Mars, il avait à cœur de reprendre son titre de Champion de France, perdu en 2006.

Survolant les épreuves des supers légers (- 60 kg) et remportant la finale avec brio (5-1) contre l'Orléanais AININE Sofiane, il s'engageait ensuite dans l'épreuve « Open » (toutes catégories de poids) qu'il remportait aussi en battant en finale le Sarcellois ROLLE William.

En gagnant dans les deux catégories, il est le premier karatéka super léger à remporter à la fois l'épreuve des - 60 kg et l'Open ! Et comme il le précise lui-même, cela démontre bien que le karaté « c'est la précision, la vitesse et la stratégie » ... De fait, que c'est un sport praticable par tous et toutes.

Sa performance a été remarquée par les responsables fédéraux qui y voient le signe d'un énorme travail réalisé, d'un gain de maturité ; le chemin vers la reprise de son titre Européen (- 60 kg) de 2003 semble à nouveau se profiler devant lui. Les championnats d'Europe (4 au 6 Mai 2007 en Slovaquie), « je vais les gagner » précise d'ailleurs Davy DONA !!

Il y participera dans deux épreuves : - 60 kg et épreuve par équipes.

A noter aussi deux autres belles performances : celle de Larry DONA (frère cadet de Davy), Vice champion de France - 70 kg et 3e en Open, qui se qualifie ainsi pour les championnats d'Europe dans l'épreuve par Equipes, et celle de Dany TARSON, toujours Junior, qui a réussi à remporter une 3e place en Senior + 60 Kg !

Une très belle réussite aux championnats de France pour le club de Thiais, avec à la clef trois chances de médailles aux championnats d'Europe ...

BILLARD FRANÇAIS

Le jour, Michael de Vogelaere est gendarme mobile et assure des missions de maintien de l'ordre à Paris.

Le soir, de retour à Maisons-Alfort, ce jeune homme de 23 ans pratique les billes sur le velours vert d'une table de billard français. Le 1er Avril, à Courbevoie, Mickael a été sacré champion de France à la partie libre.

Un premier titre senior qui vient compléter ses trois titres de champion d'Europe junior 1999, 2002 et 2004.

RENOVATION DE LA PISCINE DU KREMLIN-BICETRE

Un chantier respectueux de l'environnement, c'est possible. Si la réalisation de travaux est souvent associée aux nuisances qu'ils engendrent, la communauté du Val de Bièvre a bien l'intention de changer la donne à l'occasion de la réhabilitation de la piscine du Kremlin-Bicêtre. Un chantier dont elle est le maître d'ouvrage.

En effet, l'équipement nautique est situé sur un terrain cerné par des immeubles d'habitations et des pavillons.

MANIFESTATIONS SPORTIVES DU MOIS DE MAI

DATE	LIEU	MANIFESTATION	CONTACTS
12 Ma	Saint-Maur	37e Jeux Spéciaux du Val de Marne	FAVA du Val de Marne : 01 48 83 19 25
13 Mai	Alfortville	Tournoi « Jeunes Pousses »	US Alfortville Rugby : 01 43 53 98 18
19&20 Mai	Vitry sur Seine	Tournoi International de Badminton	ES Vitry : 01 46 80 94 44
20 Mai	Maisons-Alfort	Coupe Espoir Combat du Val de Marne	CD Taekwondo : 06 86 45 36 37
20 Mai	Arcueil	Le Trophée du Petit Champion	Cosma TKD Arcueil : 01 45 47 11 58